



RAPPORT

## La Pépinière

**La fin justifie-t-elle les moyens ?  
Comprendre les relations intimes des  
adolescentes à Kinshasa**

Étude qualitative sur les normes et les pratiques autour des relations amoureuses, des rapports sexuels, de la sexualité transactionnelle et du mariage des adolescentes et jeunes femmes (AJF) à Kinshasa

### Sommaire exécutif

---

Social Development Direct

Septembre 2017



## Table des matières

1	Introduction, contexte et méthodologie .....	2
2	Normes sociales et attentes vis-à-vis des relations .....	2
2.1	L'éventail des relations transactionnelles .....	4
2.2	La dot : transactions au sein du mariage .....	5
2.3	Violence au sein de ces relations .....	6
2.4	Pouvoir décisionnel au sein des relations.....	7
3	Recommandations .....	8

# 1 Introduction, contexte et méthodologie

**Cette étude, intitulée « La fin justifie-t-elle les moyens ? Comprendre les relations intimes des adolescentes à Kinshasa », est la dernière d'une série de recherches menées par le programme La Pépinière.** Financée par DFID, La Pépinière a pour principal objectif d'améliorer la situation des adolescentes et jeunes filles (AJF) à Kinshasa grâce à l'autonomisation économique. Dans sa phase actuelle (avril 2015 à octobre 2017), La Pépinière s'est concentrée sur la production d'éléments probants à intégrer dans des interventions efficaces qui favorisent l'autonomisation économique des femmes et des filles. S'inspirant de ces études préalables<sup>1</sup>, cette recherche veut mieux comprendre comment les AJH nouent des relations sexuelles et amoureuses, et comment ces relations influencent leur vie.

**Les jeunes membres de l'équipe de recherche qualitative de l'Unité des filles chercheuses (UFC) ont mené cette étude.** L'UFC incarne la démarche de La Pépinière dirigée par les filles et s'appuyant sur ses principes participatifs, dont l'engagement significatif des filles et la valorisation de leur temps et de leur contribution. Ces principes servent à comprendre et à intégrer la réalité des jeunes filles à la planification des recherches, des projets pilotes et des activités de renforcement des capacités. Comme cette étude portait non seulement sur les adolescentes et jeunes filles (AJF), mais également sur les adolescents et jeunes hommes (AJH), l'équipe de recherche a recruté deux jeunes chercheurs de sexe masculin pour travailler aux côtés des chercheuses de l'UFC. Ensemble, ces jeunes chercheurs et chercheuses ont participé à chaque étape du processus, notamment une série d'ateliers participatifs à Kinshasa. Ce rapport s'appuie sur des données de source primaire, des ateliers d'analyse et des sources secondaires.

**L'étude, menée entre février et juillet 2017, comprenait des interviews semi-structurées avec trois groupes de participants :** des AJF (16 à 24 ans), des AJH (16 à 24 ans) et des adultes (parents d'AJF non interviewées et chefs religieux). L'échantillon représentait des jeunes provenant de 14 communes de Kinshasa, de différents milieux socioéconomiques et statuts matrimoniaux, afin de refléter une variété de vécus dans la ville.

## 2 Normes sociales et attentes vis-à-vis des relations

**À Kinshasa, les attentes sont fortes quant à la façon dont les AJF devraient se comporter dans leurs relations amoureuses et sexuelles.** Comme l'ont montré d'autres études qualitatives menées à Kinshasa (McLean et coll. 2016, Davis 2014), des normes sociales strictes encadrent les attentes quant au « bon comportement » des AJH, les « bonnes filles » devant se montrer soumises, respectueuses et sérieuses, et éviter les relations sexuelles avant le mariage. En outre, des tabous majeurs entourent certaines relations, notamment entre individus de même sexe, partenaires séparés par un vaste écart d'âge, et partenaires multiples. Ces résultats confirment ceux d'autres études menées à

---

<sup>1</sup> Voir Hermann et coll. (2017), Jacobson et coll. (2015), McLean et coll. (2016), La Pépinière (2015), Lwambo et coll. (2016), Zanuso et coll. (2017).

Kinshasa (Hendriks 2016, McLean et coll. 2016) qui ont révélé une homophobie et une discrimination à l'égard des jeunes LGBT<sup>2</sup> à Kinshasa.

**Cette étude a montré que, malgré ces attentes sociales reflétant un idéal, bien des AJF ignorent ces règles pour bon nombre de raisons :** pression des AJH et des hommes plus âgés pour nouer des relations amoureuses et sexuelles avant le mariage, pression par les pairs, pression économique sur les AJF des familles pauvres pour gagner un revenu ou se marier tôt, désirs économiques ou sexuels des AJF elles-mêmes, commençant dès la puberté selon les perceptions, et enfin, influence des médias, de la culture populaire et de la pornographie. Ces résultats confirment ceux de McLean et coll. (2016) : il y a en effet un écart entre ces attentes importantes et les réalités du quotidien, et nombre d'AJF ne peuvent s'y conformer pour des raisons de nature financière ou de la pression par les pairs.

**Cette dissonance entre les normes sociales et la pratique se manifeste notamment par un début précoce de la vie sexuelle active.** Malgré les importants tabous entourant les relations amoureuses et sexuelles avant le mariage, les AJF nouent bel et bien tout un éventail de relations de cette nature alors qu'elles sont encore célibataires. Comme l'ont démontré les données quantitatives sur les débuts sexuels précoces des AJF (Lwambo et coll. 2016, EDS 2014), cette étude révèle les perceptions voulant que les AJF commencent à avoir des relations amoureuses et sexuelles assez jeunes, généralement dès le début de l'adolescence, parfois même dès l'âge de dix ans. Il y a cependant des exceptions à cette règle, car une minorité de participants à l'étude, conformément aux données quantitatives<sup>3</sup> (EDS 2014), ont noté que les AJF commencent à nouer de telles relations plus tard, surtout si elles sont issues de familles mieux nanties, instruites ou « fortes », et donc capables de résister à la pression des pairs.

**Craignant différentes formes de représailles pour avoir transgressé ces normes sociales, la plupart des AJF dissimulent toute relation amoureuse et sexuelle avant le mariage** à leur famille et à leur communauté, pour éviter les punitions et la stigmatisation qui peuvent entacher leur réputation et compliquer la recherche d'un mari. Ainsi, plusieurs AJF qui entretiennent de telles relations choisissent de rencontrer leur amoureux clandestinement jusqu'à ce que leur partenaire soit prêt à lancer un processus formel menant au mariage. La nature secrète des relations a d'importantes implications sur la façon dont les AJF accèdent à l'information et aux conseils concernant les relations, la sexualité et la santé sexuelle. Ceux-ci sont principalement fournis par les amies et les grandes sœurs<sup>4</sup> plutôt que par les parents et les professionnels de la santé. Ces résultats confirment ceux d'études préalables, qui ont également révélé que les AJF trouvent en général difficile ou embarrassant de discuter de sexualité avec leurs parents (McLean et coll. 2016). Elles pensent également que les prestataires de soins de santé traitent les AJF plutôt mal, se montrent indiscrets ou refusent de leur vendre des moyens de contraception modernes (Muanda et coll. 2017, Okoko et coll. 2014).

**Chose importante, les normes sociales concernant le mariage et le rôle des hommes et des femmes au sein du mariage sont également strictes.** McLean et coll. (2016) l'ont

---

<sup>2</sup> Lesbiennes, Gays, Bisexuelles et Transgenres

<sup>3</sup> Les résultats de l'EDS (2014) montrent que les femmes sans éducation formelle ont leurs premières relations sexuelles plus de trois ans avant les femmes qui ont une éducation post-secondaire (16,6 ans, versus 20,1 ans).

<sup>4</sup> Ce terme désigne toute fille plus âgée vivant dans le quartier, et non seulement des sœurs vivant au sein d'une même famille.

démonstré : les attentes sont élevées envers les AJF pour qu'elles se marient, et la plupart d'entre elles aspirent au mariage, car elles sont certaines de pouvoir conjuguer mariage, maternité et activités économiques. Néanmoins, la capacité des AJF à décider de la façon dont leur mariage se déroulera est limitée par ces mêmes normes sociales (décrites ci-dessus) voulant que les AJF se montrent soumises, respectueuses et sérieuses. Ces normes sont amplifiées par le mariage. Ces normes influencent aussi les attentes des jeunes vis-à-vis de leur futur conjoint, axées sur les rôles traditionnels de l'homme et de la femme : les AJF cherchent des maris responsables et capables de subvenir aux besoins de leur famille ; les AJH espèrent trouver des femmes qui auront, d'abord et avant tout, un « bon comportement ». Au sein du mariage, ces rôles traditionnels auxquels doivent se conformer les hommes et les femmes limitent le pouvoir décisionnel des AJF, ainsi que leur mobilité et leurs activités économiques.

## 2.1 L'éventail des relations transactionnelles

**Tous les types de relations amoureuses et sexuelles des AJF à Kinshasa, y compris le mariage, comprennent un élément de transaction et d'échange.** Cette étude révèle que, comme l'ont démontré les recherches précédentes dans la région (p. ex., Hunter 2002, Stoebenau et coll. 2016), à Kinshasa aussi ces relations se déclinent sur tout un éventail comportant des éléments de transaction et d'échange allant du commerce du sexe à une gamme de relations amoureuses et sexuelles, hors du mariage ou au sein de l'institution. Dans cet éventail de relations transactionnelles, il y a plusieurs types d'échanges allant des cadeaux au sein des couples non mariés à la dot qui légitime le mariage, en passant par l'argent et le commerce du sexe. Bien que les participants à cette étude n'en aient pas fait mention, notons tout de même les données plus générales (McLean et coll. 2016, Davis 2014 à Kinshasa, Mwapu et coll. 2016 dans l'est de la RDC, Stoebenau et coll. 2016 dans la région) montrant que les relations transactionnelles peuvent aussi se produire dans un contexte hautement inégal, avec des figures d'autorité, enseignants ou professeurs, collègues ou patrons, policiers ou responsables de la sécurité.

**Les motivations principales qui poussent les AJF à nouer des relations transactionnelles sont de nature économique.** Les participants à l'enquête décrivent des stratégies de « survie » répondant aux besoins fondamentaux des AJF pauvres et de leur famille, et des stratégies « de consommation » répondant à leur désir de posséder des biens de consommation et des objets de luxe, à cause de la pression des pairs. Stoebenau et coll. (2016) l'ont confirmé dans leur examen exhaustif de plus de 300 études sur la sexualité transactionnelle en Afrique subsaharienne. Trois grands paradigmes y ont été identifiés : (i) la « sexualité de survie », pour satisfaire aux besoins fondamentaux de femmes, dépeintes comme des victimes, ce qui requiert des interventions pour protéger les filles de l'exploitation, (ii) la « sexualité de consommation », qui décrit les femmes comme des agentes sexuelles désireuses de rehausser leur statut social et de rejoindre la classe moyenne pour accéder à son mode de vie, et (iii) la « sexualité et les expressions matérielles de l'amour », qui se penche sur les liens entre amour et argent, et sur le rôle central des hommes comme pourvoyeurs au sein de ces relations. Malgré les normes sociales, il semble que certaines AJF conjuguent de multiples relations transactionnelles, chaque partenaire comblant un besoin particulier, un phénomène décrit par l'expression « chic-choc-chèque » ou SOPEKA (voir encadré). Cette pratique montre que les AJF sont motivées non seulement par des besoins économiques, mais aussi par l'amour, l'argent et les biens matériels, qui ne peuvent être comblés que par plusieurs partenaires.

### Chic-Choc-Chèque

L'expression « chic-choc-chèque » fait référence aux partenaires multiples : « Choc » représente l'amour de sa virilité et peut souvent être le copain régulier ; il y a aussi un amant plus ancien qui fournit le chèque ; tandis que « chic » représente un troisième amant qui est beau et bien habillé et est un partenaire privilégié pour sortir danser et être vu avec elle. (Mwapu et coll., 2016, Fonteyene et coll. 2016)

**Plusieurs participants à l'étude décrivent les relations transactionnelles comme étant mutuellement bénéfiques au moyen de termes comme « gagnant-gagnant » ou « donnant-donnant ».** D'autres études plus vastes menées en RDC (p. ex., Okoko et coll. 2014) ont montré que dans ce type de relations, un homme ou AJH fournit des biens de consommation quotidiens (vêtements, produits de beauté, crédit téléphonique), des objets de luxe (téléphones cellulaires ou télévision) ou de l'argent. Certains hommes font des faveurs à leur partenaire, lui trouver un emploi, par exemple, investir dans son éducation ou son entreprise, ou aider les membres de sa famille. En échange, l'AJF doit « donner son corps ». Cette étude montre qu'il y a davantage de stigmatisation associée à l'échange d'argent, fortement associé au commerce du sexe. La plupart des cadeaux reçus sont vus comme des bénéfices à court terme, seule une minorité de participants décrivant comment ils peuvent se transformer en biens tangibles sur lesquels s'appuierait une autonomisation économique à plus long terme. Il y a une certaine tension entre la nécessité de cacher les cadeaux reçus, en raison de la stratégie du secret qui entoure ces relations, et l'essor social apparent que confèrent de tels objets.

**Les principaux risques perçus concernent la santé et la réputation.** Il y en a plusieurs : attraper des maladies sexuellement transmissibles (MTS), se retrouver enceinte sans le vouloir, devenir stérile (un état souvent lié, dans l'esprit des gens, à un avortement). Il y a aussi des risques perçus à la réputation, qui peuvent limiter la capacité de l'AJF de se trouver un mari, car la réputation est primordiale pour le mariage. Ce second risque qui touche la réputation a un impact négatif sur le premier. La nécessité de cacher ces relations favorise les comportements à risques (par exemple ne pas recourir aux services de santé sexuelle et reproductive).

## 2.2 La dot : transactions au sein du mariage

**Le processus menant au mariage, comprenant le versement de la dot, fait du mariage une sorte de transaction.** La dot, cette transaction entre futurs époux et leurs familles, se trouve au cœur du processus clairement défini menant au mariage. La dot est versée par l'AJH ou sa famille, à l'AJF et sa famille. Elle peut comprendre toute une panoplie de biens et/ou de l'argent comptant. Plusieurs participants à l'étude décrivent une tendance pour les familles des futures mariées d'exiger des paiements de plus en plus importants, ce qui représente un fardeau économique de plus en plus lourd sur le futur marié et sa famille. Cela confirme d'autres études sur la dot en RDC (Lowe et Nunn, 2017), qui soulignent l'importance de ce paiement pour légitimer le mariage et « honorer » l'AJF ou la future épouse.

**Si la dot est en effet vue comme un paiement nécessaire pour légitimer une union et honorer l'AJF, elle s'accompagne d'une certaine attente quant à la fertilité de l'épouse**



**et exerce sur elle une pression pour avoir des enfants.** Les termes utilisés par les participants à l'étude pour décrire ce paiement font souvent référence à une « compensation » pour la famille de l'AJH et décrivent l'épouse comme une « propriété », ce qui donne l'impression très nette qu'une transaction a été conclue. Malgré les traditions bien ancrées et les pratiques sociales de longue date qui déterminent cette pratique, certains parlent d'une transformation générationnelle. D'un côté, les familles des AJF exigent des paiements de plus en plus importants, mais de l'autre, le processus devient de plus en plus flexible, permettant par exemple aux AJH de déployer différentes stratégies pour rassembler la dot, comme accepter des fonds de sa fiancée, de ses amis, et de ristournes communautaires<sup>5</sup>.

**Le versement de la dot a un impact sur l'âge du mariage.** Si la majorité des participants ont rapporté qu'à Kinshasa, la plupart des AJF se marient entre l'âge de 18 et 25 ans, il semble que les plus pauvres et les moins instruites se marient plus jeunes, alors que les mieux nanties et les plus instruites se marient plus tard, car leur famille préfère qu'elles terminent leurs études universitaires et commencent même une carrière avant de se marier. La plupart des AJH, par contre, se marient plus tard, car ils doivent d'abord économiser l'argent de la dot, ce qui est de plus en plus difficile étant donné la crise économique actuelle. Autrement dit, la relation entre pauvreté et âge du mariage semble à l'opposé chez les AJH et les AJF. En conséquence, les jeunes couples doivent souvent vivre ensemble hors des liens du mariage, ce qui augmente le risque que les AJF n'aient pas les mêmes droits en matière d'héritage, de garde d'enfants et d'accès à la propriété.

## 2.3 Violence au sein de ces relations

**Cette étude a révélé que, selon les perceptions, il y a des taux élevés de violence basée sur le genre (VBG) dans tous les types de relations. Les normes sociales discriminatoires concernant les rôles traditionnels joués par les hommes et les femmes (cette dernière devant être « soumise ») déterminent les attentes vis-à-vis de relations et incitent à fermer les yeux sur la violence et à limiter le pouvoir décisionnel des AJF.** Ces taux élevés de VBG perçus par les participants à l'étude sont conformes aux données produites par les recherches quantitatives de La Pépinière à Kinshasa (Lwambo et coll. 2016), qui ont révélé de forts taux de VBG et de violence sexuelle et physique parmi les jeunes de 11 à 24 ans : 27,1 % des AJF de ce groupe d'âge ont subi une forme de VBG. Ces taux variaient légèrement selon l'âge : 25,2 % chez les 11 à 14 ans, 30,2 % chez les 15 à 18 ans, 29,5 % chez les 19 à 21 ans, et 28,6 % chez les 22 à 24 ans. Il y a de légères différences chez les AJF célibataires (27,8 %), mariées (25,8 %) ou en couple hors mariage (22,6 %).

**Au sein des relations amoureuses et sexuelles hors mariage, les participants à l'étude ont pratiquement tous rapporté que la VBG est omniprésente.** La violence physique est la forme la plus souvent mentionnée. Bon nombre de participants parlent de tapes, gifles et coups au sein des relations amoureuses et sexuelles hors mariage. La principale raison citée pour une telle violence est le refus de la fille d'avoir des relations sexuelles. Son « mauvais comportement » ou son infidélité peuvent aussi lui attirer des coups. Outre la VBG, plusieurs ont souligné la prévalence de la violence sexuelle et du viol, certaines jeunes femmes évoquent aussi l'utilisation de la drogue du viol. Ces résultats sont conformes à ceux d'une étude sur la VBG en RDC (Mulumeoderhwa et Harris, 2014), qui a révélé que la violence

<sup>5</sup> Part de bénéfice revenant aux membres d'un groupe d'épargne.

sexuelle et le viol sont perçus comme largement répandus et en essor. Les données quantitatives pour Kinshasa montrent que seule la moitié (53,2 %) des premières relations sexuelles sont consensuelles, comparées à 33,3 % qui adviennent après que la fille ait été « convaincue », 11,9 % forcée et 1 % violée (Lwambo et coll. 2016).

**La VBG est aussi un risque au sein de relations transactionnelles.** Même si les répondants à l'étude ont parlé de VBG au sein des relations transactionnelles, rien n'indique que sa prévalence soit plus importante que dans les relations amoureuses et sexuelles en général ni qu'il y ait davantage de risques de différentes formes de violence. Néanmoins, il importe de lire ces résultats dans le contexte plus global des études menées dans la région sur la sexualité transactionnelle, qui soulignent que ce type de relations est lié à certains facteurs de risque pour le VIH, y compris la violence sexuelle ou physique (Stoebenau et coll. 2016). En outre, l'étude quantitative de La Pépinière sur les jeunes à Kinshasa (Lwambo et coll. 2016) a révélé un lien entre la participation des AJF à des relations transactionnelles (définies dans cette étude par un échange d'argent) et une exposition plus grande à la VBG.

**Presque tous les participants à l'étude pensent que la VBG est élevée au sein du mariage et acceptent qu'une telle violence advienne généralement quand une femme se comporte « mal » ou est infidèle.** Ces résultats sont conformes à ceux d'autres études qui ont révélé de forts taux de violence entre partenaires au sein du mariage, et de tolérance générale à l'égard d'une telle violence. Seuls 18 % des AJH croient qu'aucune raison ne justifie les coups portés par un homme à sa femme, par exemple (Lwambo et coll. 2016). Dans la présente étude, les participants soulignent en particulier les forts taux de violence émotionnelle et physique, tout en reconnaissant aussi le large éventail de violences entre partenaires intimes au sein du mariage, allant du viol conjugal au comportement contrôlant, en passant par la violence économique.

**Au sein des couples mariés comme des couples non mariés, la notion de consentement est mal comprise, car on présume qu'un « non » n'est autre chose qu'un point de départ de la négociation** et que les AJH et les hommes peuvent persuader la fille d'avoir des relations sexuelles, exercer des pressions sur elle ou la forcer. Certains participants suggèrent aussi un lien entre sexualité transactionnelle et consentement, par exemple, si une AJF accepte qu'un garçon ou un homme lui achète quelque chose, alors elle aurait de facto donné son consentement à une relation sexuelle.

## 2.4 Pouvoir décisionnel au sein des relations

**Notre étude suggère qu'en général, dans tous les types de relations, les AJF ont un certain pouvoir décisionnel, bien que très limité.** Même si les réponses étaient mitigées à savoir si les AJF peuvent influencer les décisions et avoir le dernier mot à propos de leurs relations, l'étude montre que dans tous types de relations, les AJF ont un pouvoir décisionnel limité. Par exemple, une AJF peut jouer un certain rôle dans la négociation des relations sexuelles et de la contraception, tout en vivant des pressions, et même de la violence de la part de son partenaire si celui-ci est frustré par son attitude. De même, au sein du mariage, les AJF s'en remettent largement à leur mari pour ce qui est de leur mobilité, de leurs activités économiques et du contrôle sur leur propre revenu.

**Il semble que le pouvoir décisionnel le plus important se trouve peut-être dans les relations transactionnelles.** Les réponses suggèrent en effet que les AJF sont souvent celles qui nouent la relation en premier lieu, fixent ou négocient les termes de l'échange, et mettent fin à la relation si elles pensent avoir atteint leurs objectifs financiers. Pourtant, ce pouvoir décisionnel est limité. Si une AJF semble avoir quelque pouvoir pour négocier



l'utilisation d'un moyen de contraception au sein d'une relation transactionnelle, les hommes peuvent l'influencer ou mettre de la pression sur elle en lui offrant des cadeaux ou plus d'argent pour passer outre à la contraception.

#### **Le pouvoir décisionnel des AJF et des femmes mariées au sein du mariage est limité.**

Cela commence par la négociation du mariage, où l'AJH est censé lancer le processus menant aux fiançailles et au mariage, en payant éventuellement la pré-dot et la dot. D'habitude, le pouvoir des AJF est limité à l'acceptation ou au rejet d'une proposition de mariage, même s'il y a des exemples d'AJF collaborant avec l'AJH au paiement de la dot.

**Le mariage a un impact important sur la vie des AJF : il améliore leur statut social, tout en limitant leur pouvoir sur leur propre existence.** Les normes définissant le mari comme « chef de famille » signifient que les AJF ont un pouvoir décisionnel limité au sein du mariage et sont confrontées à des pressions pour adhérer à des normes plus strictes encore, voulant que les femmes mariées soient soumises, sérieuses, responsables, fidèles et modestes. Élever des enfants rassemble tous ces défis, car les mères font face à des pressions contradictoires : a) contribuer financièrement aux besoins du ménage pour alléger le fardeau économique toujours plus grand apporté par chaque nouvelle bouche à nourrir, et b) jouer son rôle premier dans l'éducation des enfants. Ces normes contradictoires, combinées à des services de garde d'enfants limités, incitent les femmes à rechercher des activités économiques flexibles qu'elles peuvent mener à partir de la maison en même temps que leur travail de reproduction, avec la permission de leur mari.

#### **Ces normes et ce manque de pouvoir décisionnel limitent l'autonomisation**

**économique des AJF mariées.** Comme le rôle premier des femmes mariées est vu comme un travail de reproduction, on s'attend à ce que celles-ci passent le plus clair de leur temps à la maison avec leurs familles et qu'elles ne fréquentent que leurs amies mariées. Si nombre de femmes mariées continuent de mener des activités économiques, elles le font avec la bénédiction de leur mari et préférablement près de chez elles ou à la maison. Les maris contrôlent la mobilité de leurs épouses, notamment leurs déplacements jusqu'au travail, où ils craignent que leur femme soit victime de harcèlement ou leur soit infidèle. Celles qui poursuivent leurs activités économiques contrôlent rarement seules leur revenu, partagent cette responsabilité avec leur mari, ou le confient entièrement au « chef de famille ». Il semble pourtant y avoir des exceptions, surtout parmi les femmes plus instruites et les professionnelles mariées qu'on encourage à travailler hors de la maison, afin de ne pas « gaspiller » l'éducation qu'elles ont reçue. Ces résultats sont liés à ceux voulant que les parents mieux nantis préfèrent laisser leurs filles finir leurs études et parfois même commencer leur carrière avant de se marier. Les normes régissant le rôle des femmes mariées sont donc flexibles et il y a une certaine marge de manœuvre, surtout dans les foyers où les AJF reçoivent une éducation.

## 3 Recommandations

Le public visé par ce rapport comprend les gouvernements, les donateurs, les organismes de la société civile et les acteurs du secteur privé dont les politiques et les interventions affectent la vie des AJF à Kinshasa et ailleurs en RDC. Les recommandations pratiques suivantes tracent plusieurs voies qui permettront aux leçons tirées de cette étude de s'appliquer aux changements de politiques, aux interventions des programmes et aux futures recherches. Pour en savoir plus au sujet de ces recommandations, avec des pratiques exemplaires ailleurs dans le monde et des interventions et politiques actuelles en RDC, veuillez vous référer au rapport dans sa version intégrale.

## Pour les responsables des politiques et les acteurs de terrain

**Songez à intervenir sur le plan des normes sociales, avec des interventions complémentaires au niveau du couple et de la communauté.** Cette étude a clairement démontré que les AJF font face à un pouvoir décisionnel limité et à une VBG dans leurs relations amoureuses et sexuelles. Cette situation s'explique par des normes sociales discriminatoires à leur endroit au sein de la société en général, mais aussi par des communications (et capacités en la matière) limitées entre les membres du couple. Songez à intervenir à l'échelle de la communauté pour répondre aux normes sociales discriminatoires et néfastes concernant les rôles de l'homme ou de la femme. À l'échelle des couples, tant mariés que non, commencez aussitôt que possible à renforcer leurs capacités de communication et de résolution de conflits, facilitant ainsi les prises de décisions conjointes et plus équitables, et réduisant la VBG. En rapport avec cette recommandation, songez à intervenir pour : 1) offrir des modèles positifs de couples, mariés ou non, dans les médias ou à l'école, en diffusant des histoires de relations saines et de formes alternatives de masculinité, et 2) investir dans la prévention de la VBG et dans les interventions pour combattre les taux élevés de VBG dans tous les types de relations et pour lutter contre la normalisation de la sexualité sous contrainte et de la tendance à blâmer la victime.

**Investissez dans la santé sexuelle et reproductive des AJF au moyen de campagnes de communications qui « parlent » aux AJF.** Cette étude renforce les éléments probants concernant les comportements sexuels à risques de certaines AJF, notamment les partenaires multiples associés à la sexualité transactionnelle. Si elles reconnaissent certaines méthodes contraceptives, il n'y a cependant pas assez de services accessibles et peu de canaux de communication, comme l'a confirmé cette étude. La plupart des AJF s'initient à la sexualité et à la santé sexuelle auprès de leurs pairs et de leurs « grandes sœurs ». Effectivement, il est tabou de discuter de sujets sensibles avec les parents, et les AJF ont peur d'être stigmatisées si elles s'adressent aux prestataires de services médicaux officiels. On ne sait pas à quel point l'information fournie par les pairs est fiable, et les AJF profiteraient sans doute de sources d'information additionnelles. Cependant, toute campagne de communication ou tout autre moyen d'éduquer les AJH et les AJF sur la sexualité et la santé reproductive doit tenir compte de la façon dont les adolescents reçoivent l'information, tant pour le choix du message que pour le mécanisme et la stratégie de la campagne, afin de défier la stigmatisation et la peur des AJF de voir leur réputation entachée. Les programmes devraient tirer parti de l'accès (bien que limité) des AJF aux téléphones cellulaires ou à l'Internet, inclure de l'information particulière à l'intention des jeunes LGBT et adopter une démarche fondée sur les droits permettant aux AJF de comprendre leur marge de manœuvre au sein des relations sexuelles, ce qui contribuerait à renforcer leur autonomisation.

**Assurez-vous que la programmation à l'intention des AJF adopte une démarche ciblée, en incluant les filles les plus exclues et en facilitant leur autonomisation.** Étant donné la stigmatisation et les défis des AJF perçues comme « mauvaises filles » (y compris celles qui ont des relations transactionnelles, sont filles-mères, LGBT, etc.) qui pourraient être exclues des espaces sociaux essentiels à l'autonomisation économique et, souvent, à la programmation communautaire, comme l'école, l'église, etc., les agents de terrain doivent développer des stratégies différenciées pour les atteindre.

**Incluez les adolescents et les jeunes dans les processus de planification participative et de mise en œuvre.** Comme les recherches préalables de La Pépinière, la présente étude souligne l'importance de travailler avec les jeunes, de s'assurer de leur participation à toute recherche les concernant et à toute intervention ou politique qui influence leur vie. Alors que

DFID prépare la prochaine phase de La Pépinière, songez à inclure l'UFC, composée d'agents de développement chevronnés, qui connaissent bien la vie, les besoins et le potentiel des AJF à Kinshasa.

### Pour les recherches futures

Comme cette étude a répondu à des lacunes dans les données identifiées par les recherches préalables de La Pépinière, elle contribue aussi à reconnaître des domaines de recherche futurs. Dans le sillage de ces recherches antérieures, la présente étude recommande aussi la participation des AJF dans la conception et les recherches menées sur leur vécu. Voici les principaux domaines identifiés pour de futures recherches :

**Comprendre comment les différents types de relations transactionnelles influencent le pouvoir décisionnel des AJF, sur le plan économique ou non, au sein de ces relations ou plus généralement.** Cette étude a produit une compréhension plus fine et plus nuancée de l'éventail de relations transactionnelles à Kinshasa, qui pourrait servir de base à de futures recherches dans le domaine.

**Comprendre les défis qui confrontent les AJF en contexte universitaire.** La présente étude, comme d'autres avant elle (McLean et coll. 2016, par exemple), suggère que les AJF à l'université risquent de se retrouver dans des formes particulières de relations de violence et d'exploitation, sur fond de dynamique de pouvoir inégale : professeurs exigeant des faveurs sexuelles en échange de bonnes notes, forte pression par les pairs pour posséder des biens de luxe, pratique d'un système officieux d'« échange » de faveurs sexuelles de la part des étudiantes, etc. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour analyser les défis particuliers qui confrontent les étudiantes et intervenir en appui à leur transition entre leurs études supérieures et leur carrière, dans un mariage sain. Le modèle que représentent les étudiantes auprès des autres AJF rend ce point particulièrement important, étant donné les effets en chaîne sur leurs croyances et comportements.

**Comprendre le rôle des amitiés féminines.** La présente étude, comme celle menée par McLean et coll. (2016), donne des exemples d'amitiés féminines qui peuvent être néfastes, voire dangereuses. La plupart des discussions sur l'amitié tournent autour : a) du rôle joué par l'envie, qui pousse les AJF à avoir leurs premières relations sexuelles ou des relations transactionnelles, ou à vouloir se marier, et b) du rôle des amis dans la prestation de conseils sur la sexualité et la santé sexuelle. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre comment opèrent ces réseaux sociaux et quels bénéfices, au-delà des simples conseils, les AJF peuvent tirer de ces relations. On pourrait également mettre à profit ces espaces et ces réseaux pour renforcer l'autonomisation des AFJ, notamment grâce à l'éducation par les pairs, en s'appuyant sur les modèles dirigés par les pairs mis de l'avant par La Pépinière (notamment l'UFC).

**Mener des recherches plus approfondies sur l'institution de la dot, et les intégrer dans les futures politiques et interventions pour changer les comportements.** Le Code de la famille exige le paiement de la dot pour officialiser le mariage. Cette étude a montré comment cette pratique contribue à la perception des AJF comme des biens, plutôt que comme des individus autonomes au sein du mariage. Néanmoins, nos données suggèrent que la présente génération a une certaine marge de manœuvre face aux traditions (c'est-à-dire plus de flexibilité sur la façon dont la dot est versée) et que les normes sociales changeantes envers le mariage (par exemple, la virginité de l'épouse) ouvrent la question aux influences. Il faut plus d'information pour comprendre le symbolisme et l'économie de la dot, à mesure que sa valeur augmente et que cette source de revenus devient de plus en plus importante pour certaines familles, comment la valeur et la forme du versement de la

dot influencent-elles la façon dont les AFJ vivent le mariage? (Par exemple, si l'AJF contribue au paiement de la dot, comment cela influence-t-il son pouvoir au sein du mariage?) Cette recherche pourrait explorer les possibilités de s'appuyer sur cette institution traditionnelle complexe pour y ménager plus d'espace où les jeunes pourraient discuter ce qu'ils veulent retirer du mariage. La programmation, et même potentiellement une réforme des politiques, pourrait s'en inspirer pour mieux se frayer un chemin dans ce domaine essentiel et s'assurer de promouvoir les normes positives pour le genre. Des recherches futures sont nécessaires avant toute programmation dans ce domaine, afin de s'assurer de ne pas causer de problèmes.

**Comprendre le vécu des LGBT.** Peu d'études ont été menées à Kinshasa sur le vécu des LGBT et sur celui des jeunes et des lesbiennes en particulier. Cette étude a montré la stigmatisation des relations entre individus de même sexe, mais elle a révélé peu d'information sur la vie et les relations des AJF LGBT. Des recherches supplémentaires sur la question pourraient mettre en lumière des questions d'intersectionnalité, étant donné les différents types de discrimination et d'exclusion que vivent les AJF pauvres et LGBT en milieu urbain.

## Références :

Davis L., Fabbri P. et Ilot Muthaka A. (2014) *Gender Country Profile 2014*. Ambassade de Suède.

EDS (2014) Étude démographique et sociale, République démocratique du Congo, 2013-2014 : Principaux résultats. Rockville, Maryland : MPSMRM, MSP et ICF International. (Ministère du Plan et Suivi de la Mise en œuvre de la Révolution de la Modernité (MPSMRM), Ministère de la Santé publique (MSP) et ICF International.

Doyle A.M. et coll. (2012) « The sexual behaviour of adolescents in sub-Saharan Africa: patterns and trends from national surveys », *Tropical Medicine and International Health*, 17(7) : 796-807. <http://researchonline.lshtm.ac.uk/21115/>

Fonteyne, G. et coll. (2015) « Les déterminants socioculturels et communautaires des grossesses non désirées et des avortements ». Kinshasa : Médecins du Monde. [http://www.safeabortionwomensright.org/wp-content/uploads/2016/05/MdM\\_RapportGND\\_BurkinaFaso.pdf](http://www.safeabortionwomensright.org/wp-content/uploads/2016/05/MdM_RapportGND_BurkinaFaso.pdf)

Hendriks, T. (2016) « Queer(ing) popular culture: homo-erotic provocations from Kinshasa », *Journal of African Cultural Studies*. <http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/13696815.2017.1341833>

Hermann, J. et coll. (2017) *Les transitions et les trajectoires des adolescentes et des jeunes femmes à l'« economic empowerment » : Adolescent Girls and Young Women's Transitions and Trajectories to Economic Empowerment*. Kinshasa : La Pépinière.

Jacobson J. et coll. (2015) *Evidence Review: What Works to Economically Empower Adolescent Girls?* Kinshasa : La Pépinière.

La Pépinière (2015) *La Pépinière Secondary Data Analysis on Adolescent Girls and Young Women*. Basé sur les données de l'EDS (2013) et de l'Enquête-123 (2012) pour la RDC.

Lowes S. et Nunn N. (2017) « Bride price and the wellbeing of women ». Document de travail 2017/131. The United Nations University World Institute for Development Economics Research. <https://www.wider.unu.edu/publication/bride-price-and-wellbeing-women>

Lwambo D. et coll. (2016) *Enquête quantitative sur la situation économique des adolescentes et jeunes femmes : Analyse descriptive des variables et des indicateurs liés à l'autonomisation économique des adolescentes à Kinshasa*. Kinshasa : La Pépinière.

McLean L., Jacobson J. et Modi A. (2016) *The realities of adolescent girls and young women in Kinshasa. Research about girls by girls*. Kinshasa : La Pépinière. [http://www.sddirect.org.uk/media/1260/la-pep\\_summary-report-agyw-realities-in-kinshasa.pdf](http://www.sddirect.org.uk/media/1260/la-pep_summary-report-agyw-realities-in-kinshasa.pdf)

Muanda M. et coll. (2017) *Factors affecting an adolescent's decision to access to SRH services*. Kinshasa : Tulane University.

Mulumeoderhwa M. et Harris G. (2014) « Relationships, Sex and Conflict among Young People in South Kivu, Democratic Republic of Congo », *Peace & Conflict Review*, 8 (1) : 19–29. [https://www.researchgate.net/publication/308889321\\_Relationships\\_sex\\_and\\_conflict\\_among\\_young\\_people\\_in\\_South\\_Kivu\\_Democratic\\_Republic\\_of\\_Congo](https://www.researchgate.net/publication/308889321_Relationships_sex_and_conflict_among_young_people_in_South_Kivu_Democratic_Republic_of_Congo)

Mwapu I. et coll. (2016) *Women engaging in transactional sex and working in prostitution: Practices and underlying factors of the sex trade in South Kivu, the Democratic Republic of Congo*. Secure Livelihoods Research Consortium, Report n° 10. RDC : Wageningen University. [http://www.securelivelihoods.org/publications\\_details.aspx?resourceid=394](http://www.securelivelihoods.org/publications_details.aspx?resourceid=394)

Okoko A. et coll. (2014) *Use of Reproductive Health Services by Adolescents In Kinshasa, Democratic Republic of the Congo: Opportunities for Social and Behavior Change Communication*. Washington, DC : C-Change/FHI 360. [http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PA00KKF5.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00KKF5.pdf)

Stoebenau K. et coll. (2016) « Revisiting the understanding of “transactional sex” in sub-Saharan Africa: a review and synthesis of literature », *Social Science and Medicine* 168: 186-197. <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0277953616305305>





**Social Development Direct**

T : +44 (0) 20 3735 6400

E : [info@sddirect.org.uk](mailto:info@sddirect.org.uk)

4th Floor, Mill House, Little London,  
8 Mill Street, London SE1 2BA, UK

[www.sddirect.org.uk](http://www.sddirect.org.uk)

---

